

## **Compte-rendu du conseil du jeudi 4 décembre à 19 heures 30.**

**Présents :** Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Corinne ODOBEL, Jean François REHFUSS, Gaël MONNERET, Martine RAISON, Roseline PACCARD, MARION Christophe, Jean Claude COMPAGNON.

**Absent excusé :** Pascal SIMONET.

**Secrétaire :** Jean-Claude COMPAGNON.

- Le compte-rendu du conseil du 23 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

- Délibération N° 26 : DM n° 1. Le maire présente la modification nécessaire du budget afin de couvrir les charges d'investissement liées à la réfection du chemin de La Mouille, l'achat d'un nouveau PC et l'équipement de la mairie  
Après délibération, le conseil fixe la modification à une somme prise sur le compte 615221 / 11 compte 023 : 8000 €

- Délibération N° 27 : Choix d'une mutuelle prévoyance pour les salariés.  
Après présentation des enjeux par le maire, le choix du conseil se porte sur la compagnie « La mutuelle prévoyance » proposée par le Centre de Gestion.

- Délibération N° 28 : Le maire présente les modifications apportées aux statuts d'ECLA, modifications qui n'altèrent en rien les dispositions précédentes mais qui éclairent certaines compétences. Le Conseil approuve ces modifications à l'unanimité.

- Délibération N° 29 : Le maire présente le règlement d'affouage pour la campagne 2025 / 2026. Il comporte notamment des précisions concernant le respect des règles d'abattage et des espaces naturels. Il est adopté par le conseil.

- Questions d'actualité :

Bilan des Travaux réalisés au cours du dernier mois :

Les réseaux d'eaux pluviales ont été installés route de la Terrasse pour la somme de 11 972 € TTC.

Le chemin de la Mouille a été reprofilé et revêtu jusqu'à la maison Belfy pour la somme de 16 000 € TTC.

L'éclairage public du chemin de La Crucelle, déposé pour permettre les travaux d'abattage des arbres en bord de route, a été remis en place avec un équipement neuf pour la somme de 2 252 € TTC.

Le curage de fossés et le débroussaillage des buissons en bord de route a été effectué pour la somme de 3 200 €.

- Assurances : les assurances de la communes, jusqu'alors assurées par la compagnie « SMACL » seront transférées vers la société « GROUPAMA » avec un prix inférieur pour les mêmes protections.

- Bulletin municipal de janvier : Une réunion est prévue le 17 décembre à 19 h 30.

- PLUI : Trame verte et bleue, zonage et calendrier. Thomas Roussé présente les dernières rencontres concernant le futur PLUI, et notamment l'impact des trames vertes et bleues sur les futures décisions. Une réunion est prévue début janvier pour préparer une rencontre avec le bureau d'études concernant le zonage de la commune.

- Questions diverses :

- Le maire présente succinctement les difficultés administratives subies lors du dépôt d'une demande de subvention concernant la mise aux normes de la défense incendie. Comment justifier de la propriété des chemins ruraux sur lesquels doivent avoir lieu des travaux alors qu'ils ne sont pas cadastrés ?

- Fêtes de fin d'année :

Le Noël des enfants aura lieu le dimanche 21 décembre à 15 heures dans les locaux de la salle des fêtes. 39 enfants et leurs parents sont conviés au spectacle suivi par la venue du père Noël apportant les cadeaux. Un goûter organisé par les membres du CCAS clôturera l'après-midi.

Les personnes de 75 ans et plus sont invitées au repas qui aura lieu le jour des vœux du Conseil Municipal, le dimanche 11 janvier à 11 heures en la salle des fêtes. Les invitations seront distribuées dans les prochains jours.

La séance est close à 21 h 30.

Le maire : Maurice MONNET